

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mardi 27 mars 2018 à 19H00

Le vingt-sept mars deux mil dix-huit à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire et publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUCAT Philippe, Maire.

**Etaient Présents** : M. DUCAT Philippe, Mme BUTSCHER Elisabeth, Mme HUART Béatrice, Mme BORON Thérèse, Mme CAMUS Annick, M. QUENOT Jean-Luc, M. BOCAHUT Guillaume, M. CLEMENT Xavier, Monsieur LOISEAU Jordane

**Etait absent représenté** :

**Etait absent excusé** : M. GUERIN Aurélien

**Secrétaire de séance** : Mme HUART Béatrice

Lecture est faite du compte rendu du 8 février 2018, que le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents.

\*\*\*\*\*

## **ORDRE DU JOUR :**

- Compte-rendu des délégations de missions complémentaires accordées à Monsieur le Maire,
- Décompte des frais suite à l'intervention de Maître FLODERER (SCP PIETTE ET FLODERER),
- Retrait de la commune de CHIVRES EN LAONNOIS du Syndicat Intercommunal de Gestion des Ecoles de la Souche,
- Demande de subvention API (Aisne Partenariat Investissement),
- Numérotation de la parcelle cadastrée AB 390,
- Questions diverses.

### **I Compte-rendu des délégations de missions complémentaires accordées à Monsieur le Maire :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que par arrêté en date du 13 février 2018, Maître FLODERER Eric, huissier de justice à Laon a été désigné dans le cadre d'une procédure d'assignation en expulsion devant le tribunal d'instance.

### **II Décompte des frais suite à l'intervention de Maître FLODERER (SCP PIETTE ET FLODERER) :**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la facture d'un montant de 320.59 € établie par Maître FLODERER Eric (SCP PIETTE ET FLODERER), huissier de justice à LAON, suite à son intervention dans le cadre d'un dossier d'assignation en expulsion devant le tribunal d'instance.

Le conseil municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré par 9 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION :

- Autorise le paiement de la facture d'un montant de 320.59 € établie par Maître FLODERER Eric (SCP PIETTE ET FLODERER).
- Habilité Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

### **III Retrait de la commune de CHIVRES EN LAONNOIS du Syndicat Intercommunal de Gestion des Ecoles de la Souche :**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal ses délibérations du 10 juin 2017 et du 9 décembre 2017 acceptant la dissolution du SIGE de la SOUCHE et prévoyant l'intégration des enfants du village dans les écoles puis le pôle scolaire de Liesse Notre Dame à la rentrée scolaire de 09/2018.

Dans cette perspective et afin de compléter sa démarche, le conseil municipal par 9 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION :

- Décide le retrait de la commune de CHIVRES EN LAONNOIS du Syndicat Intercommunal de Gestion des Ecoles de la Souche à compter du 7 juillet 2018.
- Habilité Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.
- Précise que cette décision sera notifiée à Madame la Présidente du SIGE de la SOUCHE.

### **IV Demande de subvention API (Aisne Partenariat Investissement) :**

Dans le cadre d'un projet global comprenant la création d'un commerce multiservices et de deux logements communaux, le conseil municipal par 9 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION :

- sollicite une subvention au titre de l'API (Aisne Partenariat Investissement) pour un montant prévisionnel de travaux de 316 000 € HT.
- Approuve le plan de financement établi.
- S'engage à prendre en charge la part non couverte par les subventions.
- Habilité Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

### **V Numérotation de la parcelle cadastrée AB 390 :**

La parcelle cadastrée AB 200 située au 13 grande rue a été soumise à une division parcellaire et devient AB 389 numérotée 13 grande rue et AB 390.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de procéder au numérotage de la parcelle AB 390.

Le conseil municipal après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré par 9 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION :

- Décide d'attribuer le numéro 13Bis à la parcelle AB 390 située grande rue.
- Habilité Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

### **VI Questions diverses :**

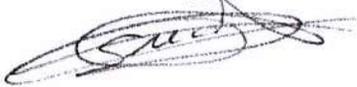
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'ouverture des plis concernant le marché public de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la création d'un commerce multiservices et de deux logements communaux aura lieu le mercredi 28 mars 2018 à 14h30.

Bien que le marché soit passé selon une procédure adaptée, Monsieur le Maire invite les membres de la Commission d'Appel d'Offres à assister à l'ouverture des plis.

- Madame BUTSCHER Elisabeth informe le conseil municipal qu'elle a constaté la présence sur la chaussée de pierres, gravats provenant de l'immeuble sis 18 rue de Bucy. Monsieur le Maire précise que des barrières seront à nouveau installées devant l'habitation afin de sécuriser les lieux.
- Monsieur CLEMENT Xavier informe le conseil municipal que des changements de fréquence de la TNT auront lieu le 27 mars 2018 et présente une notice explicative pour la mise à jour des postes.
- Monsieur CLEMENT Xavier revient sur les problèmes INTERNET rencontrés par les habitants du village. Monsieur le Maire précise que le haut débit sera disponible prochainement.
- Monsieur le Maire précise que la prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le 14 avril 2018.

FIN DE LA REUNION A 20h10.

DUCAT Philippe



HUART Béatrice



BORON Thérèse

GUERIN Aurélien

/

QUENOT Jean-Luc

BUTSCHER Elisabeth

CLEMENT Xavier

BOCAHUT Guillaume

CAMUS Annick

LOISEAU Jordane